



CHARTRE

Dans la ligne des valeurs fondamentales de la Ligue de l'Enseignement basées sur la laïcité, la citoyenneté et la liberté de conscience, l'Association Laïque de Gestion d'Établissements d'Éducation et d'Insertion se définit comme :

Une Association

pour :

- S'unir volontairement, se dévouer réciproquement et promouvoir le partage,
- S'engager à garantir un fonctionnement et un accueil de qualité,
- S'exprimer librement dans le respect de l'autre,
- Fédérer des propositions légitimes de création et d'innovation,
- Se conformer aux statuts, expression de la volonté collective.

Laïque

pour :

- Agir en toute équité afin d'abolir toute distinction de droit pour les usagers au sein de la société,
- Avoir la liberté de jugement permettant de prendre les décisions en toute indépendance dans l'intérêt de tous,
- Se comporter en personne consciente de ses responsabilités, de ses obligations morales et humaines vis-à-vis des usagers et des institutions.

de Gestion

pour :

- Garantir la rigueur et la transparence,
- Donner les éléments nécessaires et lisibles à tous les responsables et partenaires de l'Association,
- Assurer la pérennité des activités,
- Anticiper et faire évoluer l'Association dans une dynamique optimale.

d'Établissements

pour :

- Offrir des réponses diversifiées dans la prévention et le soin au travers du projet associatif et des projets d'établissements et services, au regard de l'évaluation des besoins des usagers,
- Initier ou renforcer un partenariat ouvert et créatif avec les différents acteurs du champ sanitaire, social et médico social,
- Développer la qualification et la pluridisciplinarité des équipes de professionnels,
- Défendre un cadre de vie adapté dans un environnement agréable et chaleureux.

d'Éducation

pour :

- Proposer dans le cadre du projet de vie, des apprentissages appropriés,
- Favoriser l'épanouissement, l'autonomie, l'acquisition des savoirs par l'instruction, et la socialisation,
- Soutenir l'utilisateur et sa famille dans le choix et le suivi des formations proposées,
- Évaluer de manière constante les acquisitions, l'efficacité et la bonne adaptation du projet.

et d'Insertion

pour :

- Exiger la place citoyenne et sociale de l'utilisateur dans l'ensemble des activités de la vie de la cité,
- Revendiquer sa place dans le monde du travail,
- Être partenaire des actions engagées en sa faveur.

Siège : Agropole Deltagro 3 – BP 361 47931 AGEN CEDEX 9

☎ 05 53 77 05 33 - ✉ 05 53 77 0549

Association Loi 1901

<http://www.algeei.org> — ✉ contact@algeei.org